

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=====

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES
=====

SOUS DIRECTION DU BUDGET
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES
=====

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=====

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES
=====

SUB DEPARTMENT OF BUDGET
=====

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
=====

TENDER OFFICE
=====

Yaoundé, le 23 SEPT 2019

COMMUNIQUE N° 83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG.-

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 AOUT 2019

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

La Société SITELCO Sarl ci-après désignée est déclarée attributaire des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 14 Août 2019, pour l'Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante :

| AVIS N° | OBJET | LOTS N° | ATTRIBUTAIRE | MONTANT (en FCFA TTC) | DELAI (JOURS) | IMPUTATION |
|---------|---|---------|--------------|-----------------------|---------------|---------------------------------|
| 18 | Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires | 01 | SITELCO Sarl | 79 897 800 | 25 | 53 25 334 03 340020 2280 411 |
| | | 02 | | 64 985 000 | | |
| | | 03 | | 50 000 000 | | |

Le responsable de ladite société est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

Le Ministre des Enseignements Secondaires

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CIPM;
- Affichage;
- Chrono / Archives;



Nkosa Lyonga, Ph.D.